



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Économiques
de Défense et de la Protection Civile
(SIRACED-PC)

Marseille, le 6 novembre 2017

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

DESTINATAIRES : TOUS LES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Nombre de page : **1**

La Préfecture des Bouches-du-Rhône vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo-France, est **placé en état de VIGILANCE ORANGE** pour le phénomène suivant :

VENTS VIOLENTS

Validité : ce jour jusqu'à 22 h au moins.

Tramontane et Mistral se renforcent pour devenir violents en milieu de matinée et pour une bonne partie de la journée.

Le mistral va souffler autour de 50 à 70 km/h en moyenne (probablement plus sur le littoral des Bouches-du-Rhône) avec des rafales attendues de l'ordre de 110 à 120 km/h sur l'ouest du département et plus particulièrement dans l'axe de la vallée du Rhône cet après-midi.

Des valeurs de 120 à 130 km/h restent attendues sur les points hauts ainsi que sur le littoral de la Camargue au golfe de Fos.

Recommandations :

Vous voudrez bien veiller notamment à la mise en sécurité des installations à caractère précaire situées sur le territoire de votre commune (chapiteaux...), et porter une attention particulière aux installations sportives et de loisirs de plein air ainsi qu'à l'information des exploitants de campings et d'aires naturelles.

Il vous appartient de vous tenir informé sur l'évolution de la situation en consultant Météo-France qui met par ailleurs à disposition un n° de téléphone dédié à la synthèse des phénomènes dangereux en cours sur le département au **05 67 22 95 00**